news.belgium

27 juil 2015 -16:00

Vaccination contre le Rotavirus

Le Conseil Supérieur de la Santé s'est penché sur la vaccination contre le rotavirus.

La France déconseille la vaccination

Le Haut Conseil de Santé Publique de France déconseille la vaccination contre le rotavirus suite à deux décès qui pourraient être imputés aux effets secondaires de cette vaccination (invagination).

Les bénéfices de la vaccination dépassent les risques

Abstraction faite des données françaises, les risques liés à la vaccination contre le rotavirus sont très faibles : de l'ordre de 1 à 5 par 100.000 nourrissons vaccinés. Etant donné ce très faible risque et l'impact positif majeur de cette vaccination sur le nombre d'hospitalisations, de recours aux soins d'urgence et, dans certaines circonstances, de décès associés aux infections au rotavirus chez des enfants non vaccinés, il demeure toujours d'actualité, selon le CSS, que les bénéfices de la vaccination contre le rotavirus dépassent de loin les risques liés aux invaginations.

Bonne gestion des cas d'invagination

De plus, des données belges non publiées nous donnent confiance quant à la gestion par notre système médical des cas d'invagination, qu'il s'agisse de cas spontanés ou induits par les vaccins.

Deux vaccins existants

Deux vaccins contre le rotavirus : RotaTeq® et Rotarix® sont actuellement disponibles en Belgique. L'analyse d'articles scientifiques récents ne montre pas de différence d'efficacité vaccinale et/ou de différence quant aux effets secondaires entre ces deux vaccins.

L'avis, dans son intégralité, (n° 9295) se trouve sur le site internet du Conseil Supérieur de la Santé: http://tinyurl.com/CSS-9295-rota



news.belgium

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter :

Les experts:

- FR : Philippe Lepage, tél. : 02/477.32.37, GSM : 0475/94.04.39, e-mail : philippe.lepage@huderf.be
- NL : Pierre Van Damme, tél. : 03/265.25.38, GSM : 0496/23.07.31, e-mail : : pierre.vandamme@uantwerpen.be

Le site du Conseil Supérieur de la Santé: www.css-hgr.be

Conseil Supérieur de la Santé Place Victor Horta 40/10 1060 Bruxelles Belgique +32 2 524 97 97 http://www.css-hgr.be Fabrice Péters Coordinateur général +32 486 31 47 59 +32 2 524 91 74 fabrice.peters@health.fgov.be

